



N° 13 617\*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR [ ] LA COUPE\* [ ] L'ARRACHAGE\*
[ ] LA CUEILLETTE\* [x] L'ENLÈVEMENT\*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Communauté des Communes du Diémois
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 42 Rue Camille BUFFARDEL
Commune Rie
Code postal 28150
Nature des activités : Etablissement Public
Qualification :

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION
Table with 3 columns: Nom scientifique / Nom commun, Quantité (1), Description (2). Row 1: B1 Tulipa Sylvestris L, 94 pieds.

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens
(2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION ?
List of reasons with checkboxes: Protection de la faune ou de la flore, Sauvetage de spécimens, Conservation des habitats, etc. 'Motif d'intérêt public majeur' is checked.

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : il s'agit de réaliser un bassin de compensation hydraulique pour la protection des biens et des personnes dans le cadre de la réalisation de l'aménagement d'une zone artisanale en périphérie de la parcelle AD 557
Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION
Préciser la période : L'opération se fera sur l'année 2023
ou la date :

**E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE REALISATION DE L'OPERATION \***

Arrachage ou enlèvement définitif  Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés : .....

Arrachage ou enlèvement temporaire  avec réimplantation sur place   
avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation les bulbes seront conservés dans la terre végétale décapée

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : .....  
La réimplantation se fera dans le cadre de la remise en oeuvre de la terre contenant la terre végétale

Suite sur papier libre

**F. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLEVEMENT**

Préciser les techniques : décapage de la terre végétale par l'intermédiaire d'un tracto pelle, remodelage de la parcelle pour la poursuite de son exploitation à usage agricole et ensemencement par l'agriculteur

Suite sur papier libre

**F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGES DE L'OPERATION \***

Formation initiale en biologie végétale  Préciser : .....

Formation continue en biologie végétale  Préciser : .....

Autre formation  Préciser : .....  
Supervision des travaux par l'agent en charge ayant fait les opérations de transplantations antérieures

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION**

Régions administratives : Auvergne Rhône Alpes

Départements : Drôme

Cantons : .....

Communes : DIE

**II. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Voir notice jointe

Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Compte rendu de chantier et illustrations

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à DIE  
le 28 juillet 2022

Votre signature

  
Pays  
Diois  
Fédération Haute-Val de Drome des Communes du Diois